

A G E N D A

- mardi 6 janvier 18 h 00 :
cercle de silence
place du Pilon à Angers

- mardi 6 janvier 19 h 30 :
café repaire
Barrage de Sivens :
la question du modèle agricole
bar Le Challenge,
12 place Mendès-France, Angers

- jeudi 15 janvier 20 h 00 :
réunion du groupe local
de l'agglomération d'Angers
à la permanence

- vendredi 23 janvier 20 h 30 :
coordination départementale
à la permanence

- vendredi 27 février 20 h 30 :
coordination départementale
à la permanence

Groupes locaux

Pour agir, pour réfléchir, pour refaire le monde, que vous soyez adhérent ou non, contactez le groupe local le plus proche de chez vous...

Groupe Angers Agglomération

Vincent DULONG 06 66 62 65 85
Estelle LEMOINE MAULNY
06 52 54 71 06

Groupe Saumur

Christophe CARDET 06 84 50 35 40
Groupe Loire, Layon, Aubance
Philippe MÉNARD 06 31 64 01 67

Groupe Haut Anjou Segréen

Henri Claude HOUSSAIS 02 41 94 23 36

Groupe Anjou Nord-Est

(Trois rivières/Pays Baugeois)
Daphné RAVENEAU 06 22 75 04 97

Groupe Pays des Mauges

et du Choletais
Hervé BOISTAULT 06 69 91 10 12

FETE DE L'ÉCOLOGIE

CHALONNES SUR LOIRE

SAMEDI 25 AVRIL
de 10 h à 20 h

LE CHIFFRE

500 EUROS

c'est la somme dépensée
par habitant chaque année
en France,
pour la publicité
imprimée... audiovisuelle...

Dispensé de timbrage ANGERS centre de tri



déposé le 19 décembre 2014

étiquette adresse 3,7 x 7

LE JOURNAL D'EUROPE ECOLOGIE LES VERTS Maine-et-Loire

siège social : 53 rue Saint-Jacques - 49100 ANGERS
téléphone-fax : 02 41 86 70 68
courriel : eelv49@gmail.com
site Internet : <http://maine-et-loire.eelv.fr/>

imprimerie spéciale au local d'Europe Ecologie Les verts 49

directeur de publication : Vincent Dulong
comité de rédaction : Romain Laveau
Estelle Lemoine-Maulny, Nathalie Bénard

dépôt légal à parution ISSN 1241-42556 CPPAP 0317 P 11307

prix au numéro : 1,50 €, abonnement : 5 € par an

Tous les lecteurs peuvent proposer un article
au comité de rédaction en l'envoyant à eelv49@gmail.com

pour soutenir le Journal Europe Ecologie Les Verts Maine-et-Loire, ABONNEZ-VOUS !

Nom et prénom.....

adresse.....

courriel / téléphone.....

 je m'abonne au Journal Europe Écologie Les Verts Maine-et-Loire (5 € / an pour 4 n°) je souhaite des renseignements sur Europe Écologie Les Verts je souhaite adhérer à Europe Écologie Les Verts

bulletin à recopier ou à renvoyer à Europe Écologie Les Verts Maine-et-Loire, 53 rue Saint-Jacques – 49100 ANGERS

JOURNAL
d'EUROPE ECOLOGIE LES VERTS
du MAINE et LOIREtrimestriel - 1,50 €
décembre 2014 - janvier/février 2015 - n° 57

Les écologistes doivent se rassembler pour peser

Réunis en assemblée générale le 28 novembre dernier, les adhérentEs d'Europe Ecologie ont voté à plus de 90% en faveur de candidatures autonomes et ouvertes vers les mouvements citoyens pour les élections départementales de mars prochain.

A l'heure où les sympathisants écologistes et de gauche sont nombreux à être déboussolés par la politique du gouvernement, **Europe Ecologie Les Verts 49 souhaite porter un discours clair et simple durant cette campagne.** Le temps n'est plus aux compromis, ni aux renoncements avec une majorité gouvernementale qui renie ses promesses et se coupe des électeurs qui l'ont portée au pouvoir. Elle ne l'est pas plus au niveau départemental avec un groupe de gauche hétéroclite qui n'a jamais été en mesure d'affirmer une alternative forte à une droite dépendante et sans vision.

Les écologistes porteront un projet qui n'est ni celui de la droite départementale qui a ruiné ce département, ni celui du Parti Socialiste. **Ce projet sera fondé sur les principes de coopération, de responsabilité et de relocalisation de nos activités sur les territoires :** appui des services publics en milieu rural et dans les quartiers, emplois verts au service de la transition énergétique, redynamisation des centres-bourgs. Notre objectif sera de **préparer dans le courant de ce mandat la fin des conseils départementaux afin de simplifier notre système politique.** Les compétences et le budget seront réorientés vers la région (économie, collèges, transports...) et vers les communes et les intercommunalités pour ce qui est des compétences liées à la solidarité (prévention, aide sociale, petite enfance, maisons de retraites...).

Au premier tour, nous porterons devant les électeurs notre propre projet et nous présenterons des candidatEs partout où nous le pourrons. Nous sommes persuadés que nous pouvons qualifier des candidatEs pour le second tour dans plusieurs cantons et porter des éluEs au Conseil Départemental. Au moment où le système politique et les partis sont fortement critiqués et remis en question, **nous souhaitons ouvrir notre parti aux mouvements citoyens, aux associations et plus largement à tous ceux qui se retrouvent dans cette vision écologiste.** Ce n'est pas une posture. Dans une période où beaucoup sont tentés par la

résignation, nous pensons au contraire qu'il faut s'impliquer et tenir un discours volontaire, ouvert et clairement à gauche face aux tenants de la peur et du repli sur soi.

Les partis ne sont qu'un outil au service d'un idéal collectif. Quel que soit le terme utilisé pour qualifier un mouvement politisé, **un système démocratique dépendra toujours des forces collectives qui l'animeront et des individus qui le constituent.** Le Printemps arabe nous a encore montré récemment que le chemin vers une société plus épanouie n'est pas forcément linéaire. Il se construit dans le temps, il est fait de pleins de petits matins. Les élections à venir constituent l'un de ces jalons. **L'appel est donc lancé à toutEs celles et ceux qui se retrouvent dans cette démarche et qui souhaitent s'impliquer dans cette dynamique. L'espoir est là, à nous de le traduire en actes.**

Romain Laveau, *coordinateur départemental*

Sommaire

A Angers : caméras partout, vivre ensemble nule part !	2
Conseil général : la droite casse le service public	3
Christian Gilet s'engage dans des coupes sombres	3
Habitat participatif, causerie et échanges d'expériences	4
Xynthia, la justice est rendue, mais avons-nous appris des erreurs du passé	5
Reconnaissance de la Palestine, une première étape historique	6
Déchets, accord historique pour éradiquer les sacs plastiques	6
Projet de loi Macron : la recherche de la croissance ou celle du bien commun	7
Encore un projet inutile : le Center Parc à Chambaran	7

GROUPES LOCAUX

À Angers : caméras partout, vivre ensemble nulle part !

2 décembre 2014

La sécurité était le thème de prédilection de Christophe Béchu pendant la campagne municipale.

Rappelez-vous aussi « Angers Danger », pamphlet si insidieusement baptisé par l'opposition UMP de l'ancien mandat...

Face à la description apocalyptique de l'insécurité à Angers et au soi-disant laxisme de la précédente majorité municipale, la réponse du nouveau Maire s'inscrit dans la doctrine la plus droitière de sa sensibilité politique. « C'est sans aucun doute un remerciement politicien envers la frange la plus radicale de sa majorité » ironise Estelle Lemoine-Maulny, co-animatrice du groupe local EELV. « **Investir 1 million d'€ pour une cinquantaine de caméras alors que la nouvelle majorité supprime les dispositifs de prévention et diminue les aides aux maisons de quartier, où est le mieux vivre ensemble ?** » S'interroge la Conseillère Municipale d'opposition. Un million auquel il s'ajoutera le coût de fonctionnement du centre de supervision (environ 450 000 € par an).

De plus, cet investissement n'est pas le seul porté par la Ville d'Angers. « La Ville a adressé une demande de subvention à la Région pour le compte d'Angers Loire Habitat pour un investissement d'1 million d'€ afin de mettre en place la



vidéosurveillance dans 26 groupes de résidences du bailleur social ! » indique Vincent Dulong, Conseiller Régional EELV. « **Avec 2 millions d'€ investis dans les caméras, nous ne sommes pas dans une réponse pragmatique mais dans une idéologie sécuritaire !** » commente le co-animateur du groupe local.

Pour EELV, la vidéosurveillance est coûteuse, inefficace (elle ne fait que déplacer les actes délictueux) et porte atteinte aux libertés individuelles. « Il ne s'agit pas de tomber dans un angélisme béat » clament les deux animateurs mais « d'agir à la fois pour la prévention, la dissuasion et la sanction, sans oublier la réinsertion. La convergence des politiques publiques locales en faveur de la prévention s'ajoute à la médiation sociale, à l'éducation populaire et à une communication institutionnelle volontariste en matière de citoyenneté. »

Estelle LEMOINE-MAULNY et Vincent DULONG, co-animateurs du groupe local de l'agglomération d'Angers

Soutien aux migrants

Samedi 13 décembre, ils étaient plus de 60 "place du droit d'asile" à Segré pour soutenir une famille arménienne qui demande l'asile à la France et qui est aujourd'hui menacée d'expulsion.

Le collectif STOP TAFTA 49 accueille tous ceux qui souhaitent participer aux actions, notamment pour faire connaître aux élus les conséquences de ce nouveau "marché". EELV 49 est membre du collectif. RV le 14/01 - 18 h à la Bourse du Travail - Angers



Projet de loi Macron : la recherche de la croissance ou celle du bien commun

Alors que le projet de loi Macron est présenté le 10 décembre en Conseil des Ministres, EELV déplore la vision passéiste d'une recherche de la croissance sans imagination ni recherche du bien commun.

Parmi les dizaines d'articles de cette loi fourre-tout on trouve par exemple celui qui rétablit les ventes à la découpe, véritable fléau de la spéculation immobilière que le Parti Socialiste dénonçait encore il y a peu à l'Assemblée.

Où est le bien commun quand on facilite l'expulsion de familles entières pour le seul profit de promoteurs immobiliers ? Que vaut la croissance de leurs chiffres d'affaires par rapport au bien-être des personnes qui seront chassées de l'endroit où elles vivaient ?

EELV s'inquiète également du recours aux ordonnances qui sur plusieurs points contournent la discussion au Parlement et permet de limiter le nécessaire débat public.

EELV dénonce en particulier l'attention démesurée portée à la question du travail du dimanche. Pour EELV, plutôt que de compter les dimanches, le gouvernement serait plus inspiré de garantir aux salariés les temps familiaux et de loisirs dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit.

Passer à 12 dimanches par an ne créera pas d'emplois et ne constitue en rien une stratégie de lutte contre la précarité et la pauvreté au travail.

Plutôt qu'une croissance artificielle fondée sur une croissance des inégalités, les écologistes proposent au contraire la création de nouveaux droits pour les salariés et le partage du travail.

Fallait-il bousculer l'agenda parlementaire pour passer cette loi en urgence ? EELV s'interroge sur les priorités d'un gouvernement qui repousse l'examen du projet de loi santé publique (paquet neutre de cigarettes, étiquetage nutritionnel....) si nécessaire pour la santé et le bien-être de nos concitoyens.

Relaxe du viticulteur bio, Emmanuel Giboulot

Nous saluons la relaxe d'Emmanuel Giboulot, ce viticulteur qui refusait de traiter ses vignes avec des pesticides. En première instance, il avait été condamné par le tribunal de Dijon à 1 000 euros d'amende dont la moitié avec sursis. Cette décision en appel est une décision de bon sens qui reconnaît le droit de respecter les équilibres naturels et les régulations hors intervention chimique.

Nous espérons que cette décision servira de jurisprudence et permettra à tous les autres agriculteurs et viticulteurs biologiques qui cherchent à protéger les fragiles équilibres, la biodiversité et la nature de ne pas avoir à épandre de produits dangereux pour la santé humaine et la nature.



Encore un projet inutile : le Center Parcs à Chambaran

Le groupe Pierre & Vacances Center Parcs envisage d'implanter sur la commune de Roybon en Isère un complexe aquatique qui fait l'objet d'une contestation vive de la part de plusieurs associations de défense de la biodiversité et de collectifs de citoyens. Cette opposition au projet a d'ailleurs été confortée par un avis défavorable unanime des trois commissaires enquêteurs publics missionnés par le tribunal administratif.

Ce projet, s'il était mis en œuvre, détruirait plusieurs hectares de forêt et de zones humides qui alimentent la nappe phréatique nécessaire à l'accès à l'eau de centaines de milliers de citoyens drômois et isérois.

Comme hier à Sivens, à Roybon (Isère), les bulldozers s'activent. Les travaux ont commencé, suivant la politique du fait accompli, pour raser 200 hectares de forêt classée en zone Natura 2000.

Comme à Sivens, le passage en force et la politique du fait accompli remplacent et fracturent le dialogue et alimentent toutes les tensions.

Le groupe EELV au conseil régional de Rhône Alpes s'oppose à la subvention publique de 7 millions d'euros envisagée pour soutenir le projet. Comme à Sivens, cet argent public pourrait aller à bien plus utile que ce énième projet inutile et destructeur de l'environnement, éloigné de l'intérêt général.

Le projet Center Parcs risque de mettre en péril une faune et une flore qu'il est nécessaire de protéger. En dépit des conclusions des enquêteurs qui mettent en exergue diverses irrégularités au regard de la loi sur l'eau de 2006, les arrêtés préfectoraux ont été adoptés par le préfet de l'Isère, avec la pleine approbation de l'ancien président du conseil général de l'Isère, actuel secrétaire d'État, André Vallini.

EELV appelle aujourd'hui à une mobilisation renforcée aux côtés des associations dans les Chambaran.

EUROPE MONDE



Reconnaissance de la Palestine : une première étape historique

Nous nous félicitons pleinement de l'adoption - à une très large majorité - de la résolution pour la reconnaissance d'un Etat Palestinien à l'Assemblée nationale puis au Sénat. Longtemps réclamée par les écologistes, cette première étape historique envoie un message de solidarité au peuple palestinien et de paix à tous les acteurs de la région.

Suite à ce premier pas, les écologistes appellent le gouvernement à prendre ses responsabilités et à

reconnaître le plus rapidement possible la Palestine comme un Etat viable ayant le droit de vivre en paix et en sécurité au côté d'Israël.

L'adoption de cette résolution est un signal positif de la part de la France et une contribution précieuse pour la construction d'une paix durable dans la région, au moment où les tensions entre israéliens et palestiniens connaissent un nouveau regain de violences, notamment à Jérusalem.

Déchets : accord historique européen pour éradiquer les sacs plastiques à usage unique

Le 21 novembre, les représentants des Etats membres de l'UE ont entériné un accord sur les nouvelles règles visant à réduire l'usage des sacs plastiques, accord qui avait été conclu entre le Parlement européen et le Conseil. Les nouvelles règles obligent les gouvernements de l'UE à réduire drastiquement l'emploi des sacs plastiques à usage unique. Les négociations étaient menées par le groupe des Verts/ALE au nom du parlement européen.

Réaction de Michèle Rivasi, eurodéputée présidente de la délégation francophone au sein du groupe des Verts/ALE :

"Cet accord représente une avancée historique dans l'encadrement des déchets plastiques dans notre environnement. La pollution de l'eau par les plastiques représente une menace majeure pour la biodiversité et la qualité de l'eau de boisson. Les sacs plastiques sont très légers et s'envolent facilement jusqu'à retomber dans les cours d'eau et les côtes, où ils sont ingérés accidentellement par les poissons et les oiseaux.

C'est la première fois que nous avons des règles contraignantes au niveau européen pour la réduction des déchets à la source. Malgré une politique de la corde raide menée par nombre de gouvernements et la frilosité de la Commission européenne durant les négociations, nous avons réussi à trouver un accord sur des règles contraignantes de réduction de l'usage des sacs plastiques. Les Etats membres seront tenus

de mettre en place les mesures de leur choix pour atteindre les objectifs de réduction[1] fixés par cette nouvelle directive, en jouant par exemple sur les prix des sacs.

Il a été démontré en effet que plus les prix sont élevés, plus la réduction de l'usage de sacs plastiques à usage unique est importante. Pour être efficace, cette mesure doit être appliquée partout de manière identique, que ce soit dans les hypermarchés ou dans l'épicerie du coin.

Cependant, nous regrettons vivement l'absence d'interdiction des sacs plastiques dits "oxo-biodégradables". Ces sacs en plastique aggravent le problème des déchets en polluant d'avantage par des micro-plastiques. Ils entravent également le compostage et le recyclage. Le seul véritable bénéficiaire de tout ceci est une petite entreprise au Royaume-Uni. Malgré des preuves évidentes de nocivité de ces sacs plastiques, nous espérons qu'une étude sérieuse à ce sujet permette que les bonnes décisions soient prises afin de faire face à ce problème à l'échelle européenne."

[1] En moyenne, chaque européenNE jetait 176 sacs à usage unique en 2010.

Les objectifs de réduction fixés par la nouvelle directive sont les suivants : réduire de 50% en passant à 90 sacs d'ici fin 2019, puis de 80% en passant à 40 sacs d'ici 2025.



Conseil Général

Après avoir creusé la dette,
la droite casse le service public

7 décembre 2014

C'est donc acté, après avoir plombé les finances du département, la majorité de droite fragilise le service public de proximité. La prévention des éducateurs spécialisés est pourtant le cœur même de ce qui fonde l'action de la politique sociale du Conseil Général.

Christian Gillet a annoncé dans un courrier à l'ASEA qu'il allait diviser par deux l'enveloppe allouée à l'ASEA pour assurer la prévention assurée par 27 éducateurs de rue dans le département. **« Ce qui revient de facto à supprimer 13 emplois au nom d'une rigueur budgétaire qui a été bafouée par Christophe Béchu et Christian Gillet pendant dix ans »** selon Romain Laveau, secrétaire départemental d'EELV. Si cette mission n'est pas une compétence obligatoire du Conseil Général, son apport est pourtant fondamental. Elle vient au quotidien prémunir des jeunes et leur famille de plus grandes difficultés potentielles : décrochage scolaire, ruptures familiales, placement en établissement spécialisé, prise en charge par la protection judiciaire de la jeunesse... **« Placements et prises en charge qui coûtent pourtant bien plus chères à la société si M. Gillet veut rester dans sa nouvelle logique comptable »**. Alors que la majorité départementale apporte une dotation complémentaire de 1,7 million d'€ à Terra Botanica, **« on pourrait croire que combler le déficit d'un investissement hasardeux est plus important que de créer les conditions d'un mieux vivre ensemble ! »**

L'annonce la même semaine par son prédécesseur devenu Maire d'Angers, d'installer cent caméras de surveillance dans les zones sensibles à Angers, expriment le **même rejet du volet préventif de l'action sociale et de l'éducation populaire**. Cette idée qui fait de la répression le seul moyen de « mater » ces populations vulnérables cataloguées comme des classes dangereuses...

Ces décisions sont symptomatiques d'une droite enfermée dans son idéologie sécuritaire. Une droite en rupture avec la politique de cohésion sociale menée de longue date dans l'ouest de la France et qui faisait jusqu'à présent la valeur ajoutée sociale et citoyenne de notre territoire.



Chr. Gillet s'engage dans les coupes sombres

21 décembre 2014

Après avoir creusé le déficit de plus de 300 millions d'euros ces dix dernières années, la majorité sortante veut continuer à emprunter tout en supprimant des emplois. Il est temps d'en finir avec cette gestion désastreuse.

Le président du Conseil Général peut toujours se plaindre de la réduction des dotations de l'Etat alors que le budget lié au RSA augmente. Oui, c'est vrai. Mais cette raison est loin d'expliquer la dette actuelle du département. **Le programme de mise à 2x2 voies a très largement creusé ce gouffre financier. 273 millions injectés sur la seule période 2006-2009 ! Un choix dogmatique qui met aujourd'hui à mal le cœur même de ce que doit être l'action d'un conseil général, c'est-à-dire l'action sociale, la solidarité.**

Dans l'émission Quai des Carmes, Christian Gillet annonce qu'il ne renouvellera pas la quasi-totalité des départs en retraite des salariéEs du département. **Quid de l'assistante sociale, du secrétaire administratif, de la cheffe de cuisine d'un collège, de l'infirmier de la PMI (protection maternelle infantile) ? Ils ne seront plus remplacés.** C'est le service public qui est donc amputé à l'heure où il devrait être renforcé, notamment dans les zones rurales. Ces coupes sombres et aveugles doivent se faire au nom d'un déficit que cette majorité a elle-même suscité.

EELV 49 dénonce cette gestion calamiteuse et cette vision comptable hors-sol. **Le Conseil Général doit plutôt stopper le recours à la dette et réduire ses investissements. Cela passe d'abord par l'arrêt immédiat du plan de mise à 2x2 voies. Les moyens humains et la qualité du service public rendu doivent pour leur part être préservés.** Ce qui n'empêche pas une redéfinition et une remise à plat des services, notamment en vue de la réforme territoriale.

HABITAT PARTICIPATIF, CAUSERIE ET ECHANGES D'EXPERIENCES

Lundi 1er décembre 2014, Corinne Bouchoux a organisé à Angers une causerie ayant pour thématique « l'habitat participatif : mais que font les banques ? » avec plus de 90 personnes. Elle a souhaité évoquer les difficultés rencontrées et en comprendre la ou les raison(s).

Olivier Cencetti, de l'association « Echos Habitants » de Loire-Atlantique, qui développe l'habitat participatif et coopératif, en a rappelé les fondements : l'association des habitants à toutes les étapes du projet de logement. Il a ensuite décrit les montages financiers et juridiques : projet réalisable par un groupe d'habitants soit autonomes sur leur propre terrain, soit déléguant le projet à un professionnel (fréquemment des organismes HLM), soit en combinant les deux options.

Il a exposé des points de blocage rencontrés, dont la question de la garantie des emprunts aux banques. Toutefois il remarque deux points favorables : l'engagement d'une collectivité dans le projet d'habitat participatif et le principe du "précédent", autrement dit, la reprise des éléments essentiels d'un dossier déjà accepté par la banque.

Cindy Gagnier a présenté un projet d'habitat participatif mené par l'association Ecolodo à Pellouailles les Vignes (49), en lien étroit avec la commune. Elle salue l'action de Martine Blégent l'ancienne Maire. En effet, celle-ci aménage actuellement un éco-quartier inscrit dans une démarche de développement durable. Elle avait ainsi réservé une parcelle dévolue à l'habitat participatif et organisé en octobre 2012 une réunion publique.



<http://corinnebouchoux.eelv.fr/>
<http://www.habitatparticipatif.net/>

Un groupe s'est formé et a été accompagné pendant 18 mois par l'association Alisée. Le groupe est actuellement composé de six familles ; aujourd'hui en association, il a vocation à en compter huit.

Le projet d'habitat participatif présente une dimension individuelle - le logement - et une dimension collective avec des espaces communs comme le jardin, le local vélo, parfois des pièces comme la buanderie... Rudy Château, l'architecte du projet mené par l'association Ecolodo, a expliqué que l'habitat participatif implique un schéma de la maîtrise d'œuvre qui doit intégrer la participation et la force de décision des habitants, à toutes les étapes.

Le travail est mené par petits groupes afin de déterminer les grands principes du projet, les besoins et les compétences des membres du collectif, par exemple en matière d'auto-construction.

Jean-Michel Bourgeois a clos la soirée en développant le volet financier du projet d'habitat participatif de l'association Ecolodo. Il a souligné leur besoin d'accompagnement économique et juridique : choix de l'auto-promotion et appel à un courtier pour démarcher les banques, présence d'un notaire spécialisé qui a conseillé le choix d'une SCIA (Société Civile Immobilière d'Attribution).

VAGUE VERTE A ANGERS COMME EN FRANCE

Samedi 6 décembre, plusieurs adhérentEs d'EELV ont distribué le dernier numéro d'**Ecolonews** (journal national d'Europe Ecologie) afin de sensibiliser le grand public à la loi sur la transition énergétique et à la conférence internationale sur le climat qui se tenait à Lima. Un bon accueil des angevins qui se montrent largement concernés par ces enjeux.



intéressés par les informations ou les idées qui sont développées ici, vous nous indiquez leurs coordonnées et nous leur enverrons le journal qui paraîtra en mars 2015.
eelv49 @ gmail . com

Stop au rafistolage

Le 15 novembre, à l'occasion de la grande journée nationale "Occupe ton rond-point", 80 actions ont été organisées partout en France pour dire stop au rafistolage



des vieilles centrales et exiger l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 ans.

Une belle réussite pour le mouvement antinucléaire dont 3 opérations menées dans le Maine-et-Loire à Segré, Angers et Saint-Georges-sur-Loire.

En amont des élections cantonales et afin de faire connaître les projets que nous portons, nous vous proposons de nous aider à diffuser le prochain numéro. Vous connaissez peut-être des personnes proches, amis, collègues, qui peuvent être concernés

REGION

Xynthia : justice est rendue, mais avons-nous appris des graves erreurs du passé ?



12 décembre 2014

Ce matin, le verdict est tombé dans le procès Xynthia : 4 ans de prison ferme pour René MARRATIER, l'ancien Maire de La-Faute-sur-Mer, 2 ans pour Françoise BABIN, l'ancienne adjointe à l'urbanisme et 18 mois pour Philippe BABIN, agent immobilier et président de l'association chargée de la surveillance de la digue submergée la nuit de la catastrophe. Réaction des écologistes :

« *Mon sentiment est que justice a été rendue : ces peines exemplaires vont permettre aux familles de poursuivre peut-être plus sereinement leur difficile processus de deuil, sachant que les responsabilités ont été établies, et que le procès en lui-même a été exemplaire et a joué son rôle* » confie Sophie BRINGUY, vice-présidente de la Région à l'environnement.

« Le dénuement des familles a été pris en compte. Les élus locaux ont fait fi des alertes envoyées par la préfecture et ont refusé de voir le danger. Quand on est élu, on connaît son territoire, les risques auxquels il est soumis et on met en place tout ce qui est possible et nécessaire pour mettre la population en sécurité » réagit Claudine GOICHON, conseillère régionale vendéenne.

EELV Pays de la Loire portera plainte contre les auteurs des actes de cruauté envers des animaux tenus en captivité.

Lors de la manifestation organisée par la FNSEA le 5 novembre à Nantes, des actes de barbarie ont été commis à l'encontre de ragondins. Des ragondins, certes espèce nuisible, mais étant « des êtres vivants doués de sensibilité » comme l'a confirmé la loi votée à l'Assemblée Nationale le 30 octobre 2014.

Europe Écologie Les Verts Pays de la Loire s'indigne et dénonce ces pratiques orchestrées pour cette manifestation puisqu'elles se sont répétées dans plusieurs grandes villes de France.

Conformément à l'article 521-1 du Code pénal, Europe Écologie Les Verts Pays de la Loire portera plainte contre les auteurs de ces faits. De plus, selon l'article L. 214-3 du Code rural,

Mais avons-nous tiré toutes les leçons de ce drame ? Xynthia aurait dû sonner le glas d'une époque où les intérêts personnels de quelques-uns sont passés avant l'intérêt général. Une époque marquée par l'appât du gain, l'insouciance, parfois la lâcheté. Marquée aussi par une vision hors sol de l'aménagement du territoire ignorant les risques naturels, faisant passer la course effrénée à la croissance et au développement économique avant les vies humaines. Cette terrible expérience doit nous enseigner : la priorité est la protection de la population.

« *Cette priorité ne semble pas partagée par tout le monde : seuls deux plans de prévention des risques littoraux (PPRL) sur les onze initialement prévus ont été adoptés en Pays de la Loire et, à la Faute sur Mer, on envisage encore d'aggraver la vulnérabilité de la commune et l'exposition des populations, en aménageant une aire de dortoir à camping-cars sur une parcelle classée en zone noire dans le Plan de prévention des risques et inondation alors que des alternatives sont possibles* » s'inquiète Guy Batiot, d'Europe Ecologie Les Verts Vendée.

« *Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.* »

Gandhi disait : « *On peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les animaux y sont traités* » ; il est inadmissible que notre pays accepte et laisse impunis de tels agissements.

Le bureau exécutif régional Pays de la Loire

